

père et mère étant libres par le présent de donner leur bien à perpétuité à celui de leurs enfans qu'ils jugeront à propos. En foy de quoy, ceux desdits enfans qui scavent écrire ont signé avec nous, les autres qui ne scavent écrire ont mis leur marque ordinaire en présence de Philippe, le neuf Eguyer Sieur de Beaubassin, enseigne d'une compagnie détachée de la marine et de Charles Boudrot, capitaine du bateau du Sieur de Beaubassin qui ont aussi sicné comme temoins.

Signé: Michel Haché - Joseph Haché

Derechef, sont encore convenus les dits michel haché et anne cormier sa femme, avec leurs enfans que l'un diceux venant à mourir, les dits enfans ne payeront plus que la moitié de la susdite somme de dix livres.

En foy de quoy ils ont signé comme dessus

Signé Michel haché - Joseph Haché  
 marque de René Rassicot Q marque de  
 Pierre Hachez X marque de Baptiste  
 Haché X marque de marguerite Haché X  
 marque de Jacques hachez X Sr. Laurant.

Ce qui se lit ensuite est l'entrée de la mort tragique de l'ancêtre des Haché - Gallant:

Le 17 juillet 1737, je soussigné, ay inhumé dans le cimetièrre de ce hâvre, le corps de Michel Haché dit Galant, habitant dudit port, lequel s'était enfoncé dans les fons a l'embouchure de la rivière du Nord le dixième d'avril de la présente année et n'a pu être trouvé jusqu'à ce jour.

Signé: Frère Angélique Collin.

Un très beau monument a été érigé à Port LaJoie en face du Parc National Fort Amherst - Port LaJoye à la mémoire des ancêtres Michel - Haché - Gallant et Anne Cormier en 1965 par leurs descendants.

(à suivre)